



AUTORISATION PARENTALE POUR LES DEPLACEMENTS
SUR LES LIEUX DE COMPETITIONS ET DE STAGE.



Dans le cadre des compétitions, meetings, stages, animations diverses en dehors du bassin de la piscine située Allée Victor Renault à Doué la fontaine, votre enfant peut être transporté en voiture ou dans le minibus de la commune en cas d'impossibilité pour vous d'accompagner.

Les conducteurs peuvent être des parents accompagnateurs, des dirigeants du club ou des entraîneurs.

Afin de pouvoir prendre en charge votre enfant, nous vous demandons de compléter et signer l'autorisation ci-dessous et de la joindre à votre dossier d'inscription.

Je soussigné(e),

Mme,M :

Domicilié à :

Agissant en qualité de représentant légal de l'enfant mineur (Nom Prénom) :

Autorise mon enfant à effectuer des déplacements sportifs (compétitions, rencontres amicales, meeting, stages, animations diverses en dehors du bassin de la piscine de Doué) à bord du véhicule personnel d'un membre du club ou du minibus de la commune conduit par un parent accompagnateur, un dirigeant ou un entraîneur si je ne peux moi-même accompagner mon enfant.

Je certifie ne pas engager la responsabilité du conducteur et/ou du club, sauf en cas de manquement à la réglementation en vigueur ou de faute grave avérée.

Fait à :

Le :

Signature :